

# LE MESSENGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

Téléphone **Léon BUERNE** Chèques Post. 28.78 ASSUREUR 318  
 12, Avenue Félix-Faure — NANTES  
**INCENDIE** Ancienne Mutuelle du Calvados dernier dividende 10 0/0  
**VIE** La MUTUELLE-VIE dernier dividende 9 0/0  
**ACCIDENTS** Les Anciennes Mutuelles Accidents - Loi 1898 - Individuelles - Automobiles Agric. - Gens de Maisons - Glaces, etc.



**ÉCOLE PIGIER**  
 NANTES - rue Crébillon, 6 et 8  
 Téléphone 2.14 —  
 ENSEIGNEMENT RAPIDE & INDIVIDUEL - COMMERCE, COMPTABILITÉ, STÉNO-DACTYLO, LANGUES, etc. - COURS DE COUPE & DE COUTURE  
 HOMMES, JEUNES GENS DAMES, JEUNES FILLES  
 Inscription à toutes époques de l'année Entrées et Salles spéciales  
**PROFESSEURS DAMES**  
 — TRAVAUX —  
 DE COMPTABILITÉ  
 Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

**COMPAGNIE NANTAISE**  
 DE  
**NAVIGATION à VAPEUR**  
 Quai de la Fosse - NANTES  
 Téléph. 0.14-7.49  
**SERVICES**  
 des MESSAGERIES de l'OUEST

## Société de Secours Mutuels des Travailleurs Chrétiens

Siège : 6, rue de Bel-Air

Comme les années précédentes, nous avons recours à Madame Vasse et à sa compagnie et la pièce choisie pour être jouée le 18 janvier 1925, en la Salle Colbert, sera « la Marraïne de Charley ».

Cette comédie est une des plus animées et des plus amusantes du répertoire de Madame Vasse et nous sommes assurés qu'elle plaira à tous les spectateurs. Une substitution de personnage où nous voyons un étudiant s'affubler de vêtements féminins est la cause d'une suite de situations du plus haut comique.

Nous faisons donc appel à tous nos amis et à leur famille pour qu'ils viennent nombreux nous honorer de leur présence et leur demandons de faire un peu de propagande afin de nous amener la foule des grandes représentations de la Salle Colbert.

Tous les ans, la Société de Secours Mutuels des Travailleurs Chrétiens organise une séance récréative. Cette fête a pour but d'alimenter sa Caisse de secours.

Venez nombreux et soyez assurés que votre obole pour la Mutualité sera employée à faire du bien.

Dans le prochain *Messageur Syndical* nous indiquerons le prix des places, ainsi que tous renseignements complémentaires.

LE CONSEIL.

## Société de Secours Mutuels des Travailleurs Chrétiens

Siège, 6, rue de Bel-Air

Réunion du Bureau le mardi 2 Décembre, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

### COTISATIONS

Versement des cotisations les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> dimanches 7 et 14 Décembre 1924, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

### SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Le service d'achats est ouvert les mardis et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ; le soir, de 14 h. à 19 heures.

Ci-après, aperçu de quelques prix :  
 Haricots nouveaux de Vendée : Brezins : 1 fr. 35 la livre ; 1/2 soissons : 1 fr. 70 la livre.  
 Pommes de terre, oignons.  
 Pâtes alimentaires, depuis 1 fr. les 250 grammes.  
 Prunes françaises, depuis 2 fr. 70 la livre.  
 Figs.  
 Miel naturel, à partir de 1 fr. 50 le pot.  
 Morue nouvelle, le kilo : 4 fr. 40.

### AVIS IMPORTANT

Les mercredis 24 et 31 Décembre, le service d'achats sera ouvert toute l'après-midi.

## La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon marché, réunie à l'Union régionale des Syndicats de Travailleurs chrétiens. Siège social : 6, rue de Bel-Air, Nantes.

Permanence par le secrétaire tous les jours, de 16 à 19 heures.

## Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

5, rue Cadet, Paris

### LA CORRESPONDANCE CONFEDERALE

Depuis la fondation de la C. F. T. C., notre presse confédérale a pris un vigoureux essor.

Dans tous les formats et sous toutes les formes, depuis le modeste bulletin polycopié du Syndicat des employés de Poitiers et le minuscule « Employé Rémois », jusqu'à nos grands régionaux comme la « Voix Sociale », le « Nord Social », ou le « Syndicaliste Indépendant de nos camarades d'Alsace en passant par les organes fédéraux

## Fête Patronale de Saint Michel

Le Dimanche 5 octobre, à 8 heures, avait lieu en la basilique Saint-Nicolas, la messe annuelle de Saint-Michel, la fête patronale des Syndicats nantais et plus particulièrement du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie.

Un grand nombre de syndiqués, hommes et dames, auxquels s'étaient joints quelques amis parmi lesquels nous avons remarqué le T. Ch. Frère Camille, directeur des Amicales des Anciens Elèves des Frères, remplissaient la grande nef de la basilique.

A 8 heures précises, M. le Chanoine Ménard, directeur des Œuvres Catholiques du diocèse de Nantes, qui ne manque jamais de témoigner sa sympathie, en assistant ou présidant nos fêtes, monta à l'autel.

Nous remarquons dans le chœur M. le Chanoine Robert, curé de la basilique Saint-Nicolas, et le T. R. Père de Forgues, qui doit faire l'allocution, tous deux si dévoués lorsqu'il s'agit des Syndicats chrétiens.

L'orgue est tenu par M. Jaeger, membre du Syndicat des Employés, organiste de Sainte-Madeleine de Nantes ; M. Lajeanne, également membre du Syndicat de la Chorale de Saint-Nicolas, entonne *Credo* et cantiques ensuite chantés par toute l'assistance sous la direction de M. le Curé de Saint-Nicolas.

A l'Evangile, le T. R. Père de Forgues monte en chaire et, dans une allocution toute de circonstance, montre la nécessité pour le professionnel d'être avant tout un parfait chrétien dans tous les actes de l'existence, dans la famille, au Syndicat et

dans la société, et nous donne en terminant comme modèle l'archange Saint-Michel, notre patron.

En résumé, belle et réconfortante cérémonie que chaque année nous tenons à renouveler.

## Union Régionale

des

Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest  
 Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

### CONVOGATIONS

Commission de rédaction du journal. — Réunion le 3<sup>e</sup> mercredi, 17 Décembre, à 19 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

## Union Nantaise

DES

Syndicats de Travailleurs Chrétiens  
 6, rue de Bel-Air

### PERMANENCE

La permanence est assurée tous les jours au siège, 6, rue de Bel-Air : Le matin, de 8 à 9 heures, et de 11 h. 30 à 14 heures ; le soir, de 17 à 18 h. 30.

Chaque soir, de 19 heures à 20 heures, tous renseignements sont fournis par les membres des bureaux des Syndicats.

comme l'« Employé », aux allures de revue, le « Cheminot de France », ou par les journaux des organisations féminines, la « Ruche », la « Travailleuse » ou la « Voix Professionnelle », vingt-trois périodiques, au nombre desquels se trouve le « Messageur Syndical », apportent à notre action syndicale ou confédérale une possibilité de persuasion et de diffusion, de plus en plus considérable.

Tous ont su garder un goût de terroir régional ou professionnel qui leur donne une saveur et une portée particulières ; mais tous aussi montrent un souci égal à mettre leurs lecteurs au courant de l'action d'ensemble de la C. F. T. C., et des questions générales susceptibles d'intéresser tous les travailleurs.

Ils puisent dans notre circulaire mensuelle les renseignements concernant notre activité et celle du syndicalisme chrétien ; ils trouvent jusqu'ici, une grande partie de leur documentation générale et certaines directives dans la « Vie Sociale », le supplément de « l'Ame française », dont la générosité de notre ami Las Cases mettait si largement les colonnes à notre disposition.

Aujourd'hui, malheureusement, « Ame Française » et « Vie Sociale » ont disparu et notre dernier Comité National a dû se préoccuper d'établir définitivement, entre nos organes syndicaux, régionaux et fédéraux et notre centre fédéral, une liaison de doctrine et de documentation depuis longtemps réclamée. C'est chose faite !

Désormais, chaque mois, à côté de notre circulaire qui continuera à porter à ces organes l'écho de notre vie confédérale et professionnelle, la « Correspondance confédérale » leur apportera les mots d'ordre et les directives qu'ils auront à faire connaître à tous.

Sans doute, ce n'est pas encore la création de l'organe confédéral unique que certains souhaitent et dont de nombreuses difficultés et plus d'une étape nous séparent encore. C'en est cependant la réalisation modeste mais immédiate et possible, et d'ailleurs perfectible.

Grâce à elle, grâce au concours que nos rédacteurs habituels ne manqueront pas d'apporter au comité de rédaction dirigé par notre ami Michelin, nos divers organes confédéraux, tout en conservant leur type et leur attrait particuliers, refléteront, avec

Faites le Concours de Rébus des Grands Magasins Decré

5.000 FRANCS DE PRIX

Réclamez la Feuille d'Inscription aux Caisses des Grands Magasins Decré

R. G. : Nantes 51 B.

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

Georges GANUCHAUD & Fils

l'uniformité désirable, l'expression de la pensée et de la volonté communes.

Nous montrerons ainsi à tous que les syndicats confédérés sont unis, non point par une communauté occasionnelle d'intérêts ou de sentiments, mais par un lien solide et durable, que la diversité des tempéraments, des aspirations ou des méthodes, ne saurait distendre ni briser : l'Esprit de la C. F. T. C.

J. ZIRNHELD.

## Le Congrès de Politique Social

(Prague 2-4 Octobre 1924)

Si importantes que soient les réformes sociales acquises depuis la guerre, il est trop certain qu'un malaise demeure, que des revendications surgissent, que des malentendus se prolongent. Les questions ont pu changer d'aspect, elles restent posées. Il y a encore beaucoup à faire pour la dignité du travailleur et de son foyer, pour la collaboration entre l'intelligence et le capital, pour la justice et la paix sur le terrain économique.

C'est dans cet esprit, que deux puissants groupements internationaux, l'Association pour la protection légale des Travailleurs et l'Association pour la lutte contre le chômage, avaient convoqué le Congrès de « Politique Sociale » qui s'est tenu à Prague du 2 au 4 Octobre. Initiative qui évoquait le souvenir d'une assemblée analogue tenue à Zurich, en 1897, et de laquelle était sorti le puissant effort accompli depuis lors, en faveur de la législation sociale.

Le Congrès de Prague a réuni 1.300 adhérents, appartenant à vingt-huit nationalités ; quatorze gouvernements étaient effectivement représentés ; cela suffisait pour indiquer l'éclat de cette manifestation.

Comme à Zurich autrefois, les catholiques étaient nombreux ; il y avait cinq membres des organisations syndicales chrétiennes de France : Mlles Graff et Lafeuille, nos amis Zirnheld, Thiele et Tessier.

Aux côtés du président, M. Albert Thomas, dont l'énergie fut puissante et l'impartialité rigoureuse, on voyait se dresser la haute stature du secrétaire général, M. A. Boissard. Élégance impeccable, bonne humeur constante, éloquence aimable et chaleureuse, ne voilà-t-il pas de quoi gagner tous les cœurs ? Que le secrétaire-général de nos Semaines Sociales de France ait été l'organisateur et l'animateur de ce Congrès, donc le principal auteur du succès, cela n'est pas pour surprendre ceux qui le connaissent.

Mais au fauteuil présidentiel, voici que pour quelques instants paraît, imprévu, la figure calme et fine d'un prélat : c'est Mgr Nolens, l'éminent homme d'Etat Néerlandais, vétéran de la Politique sociale, qu'une acclamation unanime a porté à la vice-présidence du Congrès. Autre catholique appelé à la même dignité : M. le vicomte de Eza, ancien ministre d'Espagne.

Et tour à tour s'inscrivent à la tribune, la forte carrure de Mgr Piéper, directeur du « Volksverein » ; la silhouette étonnamment jeune du R. P. Rutten, dominicain et sénateur belge, qui a ici troqué sa robe blanche contre une autère redingote ; le profil robuste et souriant de M. Giesberts, ancien ministre du Reich ; le visage lucide et expressif de M. l'abbé Woycicki, président de la Commission du Travail à la Diète polonaise ; l'attitude généreuse, ardente et pourtant réfléchie, de nos camarades Scherrer, président, et Serrarens, secrétaire de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens.

Après de longs débats, le Congrès a exprimé le vœu « que les forces de progrès social, de plus en plus groupées et organi-

sées, permettent de réaliser, dans sa totalité, le programme esquissé au Congrès de Zurich, en 1897, et consacré par la signature des gouvernements dans les Traités de Paix. »

D'autres résolutions ont été émises en faveur de la journée de huit heures, de la lutte contre le chômage, du développement des conseils d'entreprises. Mentionnons le vœu relatif à la durée du travail :

« Le Congrès, convaincu que le meilleur moyen de garantir dans tous les pays, le maintien du régime des huit heures est d'obtenir des gouvernements un engagement international, demande la ratification immédiate et sans réserve de la convention de Washington par tous les Etats membres de l'Organisation Internationale du Travail »

Il demande en outre l'adoption d'une législation analogue par les autres Etats.

Le Congrès recommande que le bénéfice des huit heures soit étendu à tous les travailleurs, par voie de convention internationale et avec les adaptations nécessaires, après enquête sur les meilleurs moyens de pratiquer cette extension.

De même, il demande que soient réglés par convention internationale le maximum des heures supplémentaires, le repos hebdomadaire et les vacances ouvrières. »

Vérité, justice, droit, liberté, concorde, tous les grands mots qui animent et passionnent l'action sociale, combien de fois les a-t-on répétés, dans toutes les langues, pendant ces trois jours !

Mais ce sont bien nos orateurs qui leur ont donné leur pleine signification, en redisant à cette foule que de tels mots n'étaient que les pseudonymes de la Divinité inconnue, ou rejetée, ou pour le moins oubliée...

Le clair et prenant discours du R. P. Rutten fut à cet égard incomparable. Il montra comment la dignité de la personne humaine, la noblesse du travail, l'élévation individuelle, familiale et sociale, la collaboration pratique des esprits et des cœurs, tout cela sortait de l'Evangile et ne pouvait mieux se réaliser que par l'épanouissement des idées et des vertus chrétiennes.

Il nous a été agréable, à nous Français, de retrouver les mêmes pensées, et presque les mêmes formules, sur les lèvres de M. Justin Godart, quand notre ministre du Travail, dans sa belle allocution, affirma la nécessité d'une vie morale et conclut en répétant l'antique parole, qui fut au berceau du christianisme : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

« Excellent discours de clôture pour une Semaine sociale », dit quelqu'un près de nous. C'était vrai et c'est fort heureux...

## Simples Réflexions

### LE TOURNANT

Il y a quelques semaines à peine, on commémorait dans une cérémonie à la fois religieuse et profane, le premier centenaire de la naissance du cardinal Mermillod, évêque de Fribourg, l'un des grands évêques sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les orateurs sacrés et laïcs qui célébrèrent sa mémoire, se plurent à rappeler l'énergie avec laquelle ce grand évêque réclama un régime social plus juste et plus favorable aux travailleurs, et montra au libéralisme économique, alors triomphant, les lourdes responsabilités que ses erreurs feraient peser, tôt ou tard, sur l'industrialisme contemporain.

Cette commémoration ne devrait-elle pas nous suggérer quelques réflexions utiles ?

Depuis que le Christ est venu apporter au monde sa loi de justice et de charité, les catholiques n'ont jamais manqué de pasteurs pour leur rappeler et leur préciser leurs devoirs.

En plein XIX<sup>e</sup> siècle, et entre tant d'autres, le cardinal Mermillod, le cardinal Man-

ning, Mgr de Ketteler et enfin le grand Pape Léon XIII, dans son encyclique *Rerum Novarum*, donnèrent comme consigne aux catholiques — car les encycliques sont des ordres — d'organiser la profession par le syndicat.

Qu'avons-nous fait de ces ordres ? Qu'avons-nous fait surtout en France ?

Au lieu d'obéir généreusement, nous avons pour des considérations où la doctrine ni l'intérêt commun n'avaient rien à voir, laissé à d'autres le soin de défendre les intérêts des travailleurs et donné à ceux-ci l'impression que notre carence était faite de mauvaise volonté.

Plutôt que d'agir, nous nous sommes attardés à épilucher des textes et à chercher des formules, et nous avons donné l'impression à ceux qui attendaient de nous de solides réalités, que la vérité que nous leur apportions était inféconde.

Est-il inutile de nous demander où nous en serions à l'heure actuelle en France, et peut-être en Europe, si en 1848 lors du premier éveil de la force ouvrière, ou en 1867 lors du vote de la loi sur le droit de coalition, ou même en 1884 lors du vote de la loi sur les syndicats, ou même seulement lors de l'apparition de l'encyclique *Rerum Novarum*, les catholiques de France au lieu de faire « leurs petites volontés », s'étaient contentés d'obéir à leurs pasteurs ?

Il a fallu trente ans et la guerre, et les échecs successifs des formules vagues, pour qu'on reconnût la nécessité d'un syndicalisme fortement ancré sur les principes de l'encyclique *Rerum Novarum*. Et à l'heure actuelle encore, des chercheurs de formules impénitents nous en présentent une sinon nouvelle tout au moins remise à neuf, qui aurait pour principal avantage de combattre, sinon de détruire ce qui existe.

Ce que nous avons fait pour le syndicalisme ouvrier, nous le recommandons pour les syndicats des fonctionnaires !

Qu'on le veuille ou non les syndicats de fonctionnaires sont aujourd'hui un fait acquis !

Ils le sont à ce point que, malgré les dires des juristes qui les estiment illégaux — sans d'ailleurs affirmer qu'ils soient illégitimes — ; que malgré des jugements successifs prononçant leur dissolution, pas un gouvernement — même celui de M. Poincaré — n'a osé les supprimer.

Si le gouvernement de M. Herriot, consécutif en cela avec lui-même, les accueille officiellement, ceux qui l'ont précédé se contentaient de les faire entrer dans les antichambres ministérielles par l'escalier dérobé.

Les syndicats d'ouvriers ont existé avant la loi de 1884 qui leur a donné une existence légale.

Les syndicats de fonctionnaires existent et la loi qui leur donnera leur statut ne fera que constater, dans un délai plus ou moins long, le fait acquis !

D'autre part, dans le fonctionariat inférieur ou moyen tout au moins, le syndicat tend à supplanter l'amicale. C'est une application fatale de cette loi bien humaine qui veut que le fort chasse le faible, et personne n'ignore que le syndicat est professionnellement plus fort que l'amicale.

Or, il y a parmi les fonctionnaires beaucoup de braves gens et de nombreux catholiques, qui trouveraient dans le syndicat à principes chrétiens non seulement la possibilité de défendre leurs intérêts professionnels, mais même celle de sauvegarder leur avenir contre l'arbitraire gouvernemental. Car ceux qui paraissent vouloir mettre à l'abri leurs convictions derrière le rempart un peu fragile du syndicalisme neutre, me semblent par trop ignorer qu'il n'y a pas que Moscou qui ait un « œil » et qu'on ne se défend efficacement qu'en se découvrant et en s'exposant quelque peu.

Allons-nous, par notre carence renouvelée, les laisser aller tous — car ils iront tous par nécessité sinon par goût — au syndicalisme socialiste plus ou moins ouvertement révolutionnaire et matérialiste, comme

## AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS

nous y avons laissé aller les braves gens et les catholiques de la mine, de l'usine ou des chemins de fer, qui n'en sont d'ailleurs point revenus ?

Alors, je souhaite bien du plaisir au pays, lorsque dans quelques années d'ici, il possèdera trois ou quatre cent mille fonctionnaires affiliés à la C. G. T. U. ou même seulement à la C. G. T. !

Le vieux Syndiqué.

## Syndicat des Employés

du Commerce et de l'Industrie

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

### Convocation

La réunion mensuelle du Conseil syndical aura lieu le vendredi 12 Décembre, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

### Permanences

Les permanences suivantes sont assurées tous les lundis et vendredis, de 10 h. à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air :

Recrutement : Par M. Foulon, secrétaire ; Placement : Par M. Gustave Pressensé, président ;

Cotisation et Coopération : Par M. Buerne, trésorier.

### AVIS IMPORTANT

concernant le paiement des cotisations

Dans sa réunion du 14 novembre, le Conseil Syndical a décidé qu'à tous les syndiqués qui n'auront pas versé avant fin Mai le montant du premier semestre de l'année en cours, il sera présenté à domicile, en Juin, une quittance pour la cotisation de l'année entière, soit 12 francs, plus 0 fr 50 pour frais de recouvrement. En prenant cette décision, le Conseil Syndical a pensé être agréable aux syndiqués, chacun pouvant ainsi adopter le mode de paiement qui lui convient le mieux.

### FAMILLE SYNDICALE

#### NAISSANCE

Nous avons appris avec plaisir, la naissance de Guy Maillard, fils de notre camarade Maillard.

En cette occasion, nous adressons nos sincères félicitations à l'heureux père et nos vœux de bonne santé à la Mère et à l'Enfant.

## Syndicat de la Métallurgie et parties similaires

Siège : 6, rue de Bel-Air

Le Dimanche 16 Novembre, se réunissent les syndiqués de la métallurgie, pour une réunion générale en vue de l'élection de son président, en remplacement de M. Evain, obligé de quitter la présidence pour cause de changement de situation.

Deux candidats ont été présentés et l'élection renvoyée au dimanche 21 décembre.

Passant à l'ordre du jour, M. Barbier est désigné comme délégué à la réunion de la commission d'achat en commun qui se tiendra le 19 novembre.

M. Pressensé, président de l'Union Régionale nous fait ensuite plusieurs communications et la réunion est levée à 11 h. 1/2.

SPORTS

10 % aux Syndiqués (sauf sur articles Tennis)

**NANTES-SPORTS**

10, rue de l'Écluse, 10

JEUX

### Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs

ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

**THÉOPHILE GUILLON**

où vous trouverez le plus grand choix DEMANDEZ et aux meilleures conditions

**La "FINE-BRETAGNE"**

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin

Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

## GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPECIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

# COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES  
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES  
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation française spécialisée dans le tissu

MAISONS DE VENTE A PARIS (place Saint-Philippe-du-Roule) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

## MARIAGE

Nous apprenons le mariage de notre ami Deshayes de Saint-Sébastien. En cette circonstance, nous le prions de recevoir nos sincères félicitations.

## NECROLOGIE

Au nom des syndiqués, nous prions M. Evain de recevoir nos plus sincères condoléances pour la perte qu'il éprouve dans la mort de son père, survenue le 30 octobre dernier.

## Section des Dames

### Convocations

Une assemblée générale tiendra lieu de Cercle d'Etudes pour le mois de Décembre. Une convocation vous fixera sur le lieu et la date de la réunion.

Nous entrevoyons dans les premiers jours de Janvier le retour de notre fête de famille : la fête de Sainte Geneviève, patronne de notre syndicat. La date et les détails de cette fête vous seront adressés en temps opportun.

### VIE SYNDICALE

« Faire partie de l'élite, voilà la noble ambition qui doit être au cœur de toute syndiquée ». Telle est la conclusion que nous avons tirée de notre étude du mois dernier sur la vie syndicale. Qu'est-ce donc qui caractérise l'élite ? La force de ses convictions et l'ardeur de sa volonté.

La plupart des hommes vont, viennent, mangent, boivent et meurent sans aucune idée personnelle ; ils vivent au hasard selon les impressions du moment ; recevant leur impulsion du dehors. Masse amorphe, ne sachant obéir qu'à de vagues instincts, jamais affinés, jamais orientés. Ces gens-là suivent uniquement la mode, les impulsions reçues. Pourquoi ce qui leur plaisait hier ne leur plaît-il plus aujourd'hui ? Ils ne sauraient le dire et n'y réfléchissent même pas. Ils flottent au gré des flots, comme l'épave sans gouvernail. Ils s'agitent, se passionnent, s'énervent pour des riens et toute leur vie se passe dans cette agitation vaine et stérile.

Ce qui tient ainsi la multitude dans la stagnation, c'est qu'elle manque de lumière et de force. L'élite doit lui apporter ce double secours. C'est la splendeur d'une vie de rayonner ainsi de lumière ; d'être une âme génératrice de vie, un esprit qui féconde.

La beauté est dans la pensée claire, illuminée par la vérité ; la beauté est dans le cœur ardent, dans la volonté libre. Il est beau d'être quelqu'un ; non pour s'isoler dans un stérile égoïsme, mais pour aider autrui, l'entraîner après soi sur les chemins de lumière. Il est beau d'être parmi les meilleurs. C'est le dévouement à une cause qui fait la valeur de la vie ; on se grandit soi-même de toute la grandeur de la mission dont on est l'apôtre. Il est beau d'être de l'élite et nous pouvons en être.

Il faut, au faite de tout groupement, des intelligences convaincues, des volontés énergiques pour secouer, de son inertie, la foule saisie par le désir des biens matériels et la poursuite de la jouissance immédiate. Pie X disait : « Le Pape prie pour toutes les âmes sans exception, mais il met sa confiance dans les petits troupeaux de fervents. »

L'élite, c'est le levain mêlé à la farine qui fait monter la masse entière. Meneurs pour le mal, meneurs pour le bien, les fortes convictions s'imposent.

Pour juger un pays à telle ou telle époque, il suffit de rechercher, au milieu du pays, la présence ou l'absence d'une élite. Avec l'élite, c'est la vie, le progrès. Sans l'élite, c'est la décadence et la ruine.

La vie, nous la voulons intense ; le progrès, nous le voulons rapide pour notre syndicat ; il y faut donc une élite convaincue, forte, ardente...

### Cercle d'études

Le 9 novembre a eu lieu notre cercle d'étude. Monsieur Mathorel, toujours bien dévoué aux œuvres syndicales, en avait bien voulu accepter la présidence.

L'Etude sérieusement approfondie et si intéressante de Mlle Huon, nous a été lue par Mlle Croué. En voici le résumé :

Les esprits attentifs au mouvement du siècle sont d'accord sur la nécessité des œuvres et des institutions sociales ; mais ces œuvres et ces institutions sociales ne peuvent réussir, si elles ne sont assises sur des fondements faits d'organisation nettement conçue soigneusement préparée.

Il en est de même de l'enseignement et de l'orientation professionnelle et nous devons faire un grand effort d'instruction et d'éducation pour organiser la profession sur des bases solides, bases indiquées par l'expérience depuis les siècles et pour les siècles.

La profession a besoin de lumière et de compétence : l'entreprendre sans l'étudier, c'est arrêter son développement et n'est-ce pas encore par le syndicat, travailler au bien de la profession que d'augmenter chez ses membres, les connaissances relatives au métier qu'ils exercent et de former les apprentis et débutants qui se proposent d'entrer dans la profession ?

Au point de vue professionnel, il est nécessaire de donner la trempe morale, d'éveiller la conscience des devoirs professionnels et de donner l'estime du travail futur. L'orientation professionnelle peut devenir un facteur de la Paix sociale. Si chacun sait lire sa route et s'il a la sagesse de la suivre, il n'est pas chimérique d'espérer un heureux développement de la prospérité nationale.

« Pour fonder une œuvre, disait le père Gratry, il ne suffit pas de vouloir, il faut encore savoir, alors, vouloir et savoir, c'est pouvoir... »

Il faut donc donner à la jeunesse le moyen de s'instruire ?... L'enseignement professionnel vise à former de bons artisans qui rendent au point de vue économique, et, au point de vue moral, social et éducatif, des hommes qui, se trouvant à leur place et y réussissant, soient des hommes éduqués, totalement assouplis à la discipline du travail, appliquant le dictamen de la consigne aux choses du métier.

L'œuvre d'enseignement des syndicats qui, dans quelques pays, a déjà des années d'existence, présente deux aspects : d'une part, on s'est préoccupé de donner plus de force au mouvement syndical en formant une troupe intelligente et, d'autre part, on s'est efforcé de fournir aux ouvriers et employés, le moyen de parfaire leur instruction souvent insuffisante.

Pour la formation, il y a nécessité d'une élite. Les institutions économiques confirment ce principe ; rien ne vit et ne progresse sans le dévouement et la direction d'une élite vraiment active et intéressée. Nous faisons un appel pressant aux syndiquées dévouées et professionnelles compétentes, qui voudraient accepter de devenir les professeurs de leurs jeunes sœurs de travail, moins favorisées qu'elles de culture et de formation générales. Qu'elles pratiquent la fraternité et deviennent des apôtres, représentant l'amour chrétien de l'Evangile dont les corporations du Moyen-Age ont été imprégnées jusqu'aux moelles et qui a fait leur véritable grandeur.

A cette époque, l'apprenti, au point de vue professionnel, était initié au goût du beau et de la perfection du travail. Gagner honnêtement sa vie et faire de belles choses, tel était l'idéal de l'artisan du Moyen Age ! Les ateliers rivalisaient de fini dans l'exécution, non par avantage pécuniaire, mais par satisfaction professionnelle, par passion du beau !

L'enseignement professionnel en France, avant la guerre était tout à fait insuffisant ! Est-il besoin d'insister sur le profit que les particuliers, le Commerce et l'Industrie peuvent retirer d'un enseignement technique plus développé ?

Il a fallu la guerre pour qu'une loi fut enfin votée. La partie de la loi la plus intéressante et la plus importante est, à notre avis, celle consacrée aux « Cours Professionnels. »

Faire de bonnes professionnelles fut dès les premiers jours, l'idéal des fondatrices des syndicats, aussi, dès qu'elles le purent, organisèrent-elles des cours de pédagogie pour les institutrices, solfège, dessin, psychologie, morale, langues, mathématiques, etc..., des cours de français, comptabilité, sténographie et dactylographie pour les employées ; des cours d'écriture, d'arithmétique, de mode, de coupe pour les ouvrières et des cours ménagers pour toutes.

Les cours ont lieu le soir, après le travail, dans un local public ou privé. Nombre de ces cours sont sanctionnés par des examens.

Les cours professionnels sont indispensables pour achever la formation et pour donner le goût du cachet, de l'initiative, etc Condition requise aussi pour devenir un bon professionnel : avoir les aptitudes voulues et bien apprendre son métier. Nous ne le ferons pas seulement pour gagner notre vie, mais pour y mettre dans son développement les dons que Dieu a départis dans chacune de nos différentes natures...

Un tel enseignement est plein de promesses et la professionnelle y gagnera. La préoccupation professionnelle dominera avec la saine ambition de grandir dans l'échelle du monde du travail.

Les syndicats chrétiens ont donc un rôle magnifique à remplir, inculquer à leurs adhérents les principes de perfection professionnelle en les cultivant, les instruisant et en entrant dans la vie quotidienne des métiers.

Qu'ils donnent l'exemple, en mettant dans l'âme de leurs compagnons ou compagnes, le goût sérieux et attachant de la profession...

Monsieur Mathorel souligna les passages les plus importants et souleva une fort intéressante discussion.

Avec lui, nous remercions la conférencière et nous prions Monsieur Mathorel, d'accepter l'expression de notre gratitude. Nous formons le vœu de le voir revenir parmi nous, pour nous faire profiter des enseignements si précieux, de sa bienveillante et haute compétence.

### « Lourdes et Bernadette »

C'est devant une assistance considérable que l'Amicale Saint-Pierre a donné le 26 Octobre dernier, la représentation de « Lourdes et Bernadette » au profit du Syndicat féminin des Employées du Commerce et de l'Industrie.

Cette œuvre très vécue et d'un intérêt scénique soutenu, a été l'occasion d'un nouveau succès pour les acteurs, tous anciens élèves de Saint-Pierre, qui, dans cette occasion, n'ont pas fait mentir leur vieille réputation. Aussi, tous ceux qui viennent de faire triompher « Lourdes et Bernadette » à Saint-Stanislas ont-ils droit aux éloges les plus vifs pour l'entrain et le dévouement avec lequel ils ont travaillé ; dévouement justement couronné d'un succès splendide.

Le Syndicat des Dames Employées du Commerce et de l'Industrie tient à remercier Messieurs de l'Amicale Saint-Pierre : M. Martineau, président de la Congrégation, M. Thoby, président de l'Amicale, M. Bedel, président des fêtes ; tous les acteurs, metteurs en scènes, les dévoués machinistes et tous ceux qui ont contribué au succès de cette magnifique représentation.

A tous, nous adressons l'expression de notre profonde gratitude, avec nos très sincères compliments.

### FAMILLE SYNDICALE

Le 8 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Similien, a été célébré le mariage de Mlle Christiane Delahaie avec M. Louis Pavy.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

### Syndicat de l'Aiguille

Section de l'Habillement

#### NECROLOGIE

Notre section a eu le regret de perdre une jeune syndiquée, Mlle Courant, décédée en Octobre dernier, chez ses parents. Nous recommandons le repos de son âme aux prières des syndiquées et nous offrons à ses parents nos plus sincères condoléances.

Le bureau de la section de l'Habillement offre à Mlle Laumonier, vice-présidente, ses plus chrétiennes condoléances, pour la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver, en la personne de son neveu, décédé subitement à Guérande, à l'âge de 39 ans.

Prions pour nos chères disparues ainsi que pour les familles de nos syndiquées si cruellement éprouvées.

La Secrétaire.

### Toutes Applications de l'Electricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD

Armand TOUVERON

SUCCESEUR

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaures)

→ Téléphone 25.90 ←

Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone  
Grand choix de Lustrerie

Remise 5/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

### Union Régionale

des

Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

### Syndicats de Fonctionnaires

Les Associations de fonctionnaires étant autorisées à se constituer en syndicats professionnels, le dernier Comité National d'Octobre a décidé pour l'avenir, d'admettre dans les Unions régionales tous les Syndicats de fonctionnaires catholiques qui en feraient la demande, venant ainsi grossir l'armée déjà forte des syndiqués chrétiens.

Pour nous, nous serons heureux de les admettre dans notre Union et d'avance les assurons de toute notre sympathie et de notre sollicitude pour les aider dans la défense de leurs droits et de leurs intérêts professionnels.

### Cherté de la vie

A la suite de la circulaire adressée par le Ministre de l'Intérieur à tous les Préfets en vue de l'organisation de comités chargés d'étudier les moyens d'empêcher la hausse constante des produits de première nécessité, la C. F. T. C. avait donné des instructions à toutes ses Unions Régionales pour faire des démarches près des préfetures et demander à ce que nos organisations soient représentées dans ces Comités.

L'Union Régionale a aussitôt fait le nécessaire près des Préfectures de la Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée et Vienne, pour que nos organisations syndicales y aient des délégués.

Pour le département de la Vienne, notre camarade Deveaud, président de l'Union de Poitiers a été désigné pour faire partie de ce Comité.

### Action Syndicale

NANTES

Le 29 octobre 1924, en application de la loi du 29 décembre 1923, a été signé, entre le syndicat patronal de la chapellerie et les différents syndicats d'Employés de la Ville de Nantes, l'accord en vue de la fermeture obligatoire les dimanches, de tous les magasins de chapellerie, modes.

Souhaitons que les autres professions, telles la chaussure, bijouterie, nouveautés, alimentation, suivent cet exemple, que nous catholiques nous désirons voir appliqué partout et par tous.

### SAINT-NAZAIRE

JOURNEE SYNDICALE

Conférence de M<sup>lle</sup> DANGUY

C'est le dimanche 19 octobre, que nos syndicats nazairiens eurent le plaisir de recevoir et d'entendre Mlle Danguy, propagandiste si dévouée, inconnue hier à Saint-Nazaire et appréciée aujourd'hui de tous ceux qui l'ont entendue ; elle a su vraiment toucher les cœurs et entraîner à son exemple beaucoup de bonnes volontés encore hésitantes.

Le matin à 9 heures, elle fit une petite causerie à Méan (quartier très peuplé de Saint-Nazaire) en vue d'y créer une section féminine. Elle démontra en termes très clairs l'organisation et le fonctionnement des syndicats catholiques, l'assistance fut vivement intéressée et les adhésions recueillies à l'issue de la causerie prouvèrent à la conférencière qu'elle avait été comprise.

L'après-midi une réunion toute intime réunissait les membres des bureaux employés et ouvrières.

Mlle Danguy écouta l'exposé des travaux faits l'année dernière, donnant ses encouragements pour les projets ébauchés dont la réalisation accroîtra la vitalité des syndicats Nazairiens.

Le soir, une nombreuse assistance se pressait pour entendre la conférence de

## CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix  
La meilleure Qualité  
Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

Mlle Danguy sur : Le but et les avantages des syndicats catholiques. Nulle personne en France, dit-elle, ne doit se désintéresser de la question sociale. Tous, nous avons l'obligation de travailler pour que l'ordre social en France s'inspire toujours des principes de justice et de charité afin d'arriver à l'union des classes.

Le travailleur isolé ne peut rien, nos ancêtres l'avaient bien compris dès le moyen âge en fondant les corporations. De nos jours, les corporations sont remplacées par les syndicats et seuls les syndicats catholiques ont hérité de leur esprit et de leurs traditions.

Quel était le but des corporations ? Le même exactement que celui de nos syndicats ; grouper les personnes exerçant une même profession en vue d'étudier et de défendre leurs intérêts professionnels.

Le premier syndicat catholique fondé en 1887, par un groupe de trois hommes seulement comprend maintenant six cents syndicats groupant plus de cent mille adhérents. Voilà quelle a été la récompense d'efforts persévérants, de dévouements obscurs mis au service d'une œuvre qui veut s'inspirer de l'Évangile et des principes mis en lumière par le grand Pape Léon XIII dans son immortelle encyclique sur la condition des ouvriers.

La conférencière insiste sur les succès obtenus par la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens vis-à-vis des pouvoirs publics, postes importants confiés aux nôtres : au Conseil supérieur du Travail, à la Conférence internationale du Travail, aux conseils des Prud'hommes, etc ; chaque année de nouveaux sièges sont occupés par les candidats de la C. F. T. C.

En terminant Mlle Danguy nous dit avoir lu dans le bureau d'un syndicat du Nord, une phrase qui l'avait frappé : Le syndicat tuera l'égoïsme ou l'égoïsme tuera le syndicat.

Unissons-nous donc pour détruire l'égoïsme et travailler les uns pour les autres.

D'unanimes applaudissements montrent à la conférencière qu'elle a été comprise. Encouragée par la sympathie de son auditoire, elle le remercie et cite les paroles d'un officier à Albert de Mun, au soir d'une bataille acharnée en 1870. « Il y aura encore de beaux jours en France. »

Mlle Danguy est de celles qui prépareront de beaux jours en France. Nous la félicitons, nous la remercions et nous l'assurons que les syndiqués de Saint-Nazaire, hommes et femmes, resteront toujours de tout cœur avec elle.

### INDRET

Le 9 novembre, notre camarade Bernard, ancien ouvrier de l'arsenal de Brest, actuellement Secrétaire-général de l'Union de Bretagne, a procédé à la fondation du Syndicat des Ouvriers de l'Atelier d'Indret.

Ainsi se trouve réalisé le désir de Bernard qui va pouvoir maintenant, avec l'autorisation de la C. F. T. C., fonder la Fédération des Ouvriers des Arsenaux de Brest, Lorient, Indret et Cherbourg.

### ANGERS

Profitant de la venue à Angers de M. Gustave Pressensé, président de l'Union Régionale de l'Ouest, les Conseils Syndicaux se sont réunis sous la présidence de M. l'abbé Brac, directeur des Œuvres diocésaines, et ensemble ont étudié les grandes lignes de l'organisation du prochain Congrès annuel de l'Union Régionale de l'Ouest qui doit se tenir à Angers, sauf imprévus, les 14 et 15 Mars 1925.

Nous tiendrons nos Syndiqués au courant des questions qui devront être traitées à cet important Congrès de nos Syndicats, le premier pour la Ville d'Angers, qui sera, nous en avons la ferme confiance, le point de départ pour une propagande active et féconde en faveur de nos syndicats professionnels chrétiens.

## Les Syndicats ont-ils fait Banqueroute

C'est à la classe ouvrière que je m'adresse plus spécialement aujourd'hui et je la prie de lire attentivement ce qui suit, emprunté à l'un de nos grands organes syndicaux :

## CRÉDIT NANTAIS

ANC<sup>te</sup> M<sup>re</sup> JULES ROUSSELOT & C<sup>ie</sup>  
Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de Francs  
Rue Lafayette, 18 - NANTES

TÉLÉPHONE : 5.07 - 16.66 - 21.80

SUCCURSALES : QUIMPER, BREST, LORIENT

BUREAUX : CARHAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNEZ, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, SAINT-POL-DE-LÉON

Compte Postal : NANTES N° 200 - Adr. Télégr. : CRÉDINANTAIS NANTES

Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

« Dans presque tous les pays, les organisations syndicales ont été acculées pendant les dernières années dans une position de défense. Presque partout ils ont vu diminuer leurs effectifs comme leur influence pratique dans la vie publique. C'est là un fait que nous devons reconnaître et que nous devons chercher à expliquer, cela d'autant plus que les adversaires de la classe ouvrière ne manquent pas de s'en prévaloir en essayant de persuader les ouvriers de l'inanité et du manque de fondement du mouvement syndical.

« La raison essentielle de ce recul du mouvement syndical est certainement celle-ci : que beaucoup de syndicats ne sont pas confinés dans la seule tâche qui était la leur, que transgressant le cadre économique, social et professionnel, ils se sont lancés dans des aventures politiques qui ne pouvaient que leur valoir les plus graves mécomptes.

« Pourquoi, en effet, tant d'ouvriers font-ils preuve aujourd'hui d'une indifférence à peu près totale à l'égard du mouvement syndical ? C'est souvent parce qu'ils ont subi des déceptions plus ou moins graves lors d'une grève ou d'un mouvement de salaire inaugurés sans préparation suffisante, continués jusqu'à l'épuisement des intéressés, et terminés sans résultat notable pour ceux-ci.

« Cette masse des ouvriers non syndiqués devraient pourtant se poser deux questions avant de porter un jugement contre le syndicalisme. Ils devraient se demander d'abord si, lorsqu'ils étaient encore membres du syndicat, ils ont bien fait leur devoir de syndiqué et si notamment ils ont participé à toute la vie syndicale de manière à l'influencer dans un sens raisonnable et pratique. Ensuite, ils devront bien se rappeler que, même si les reproches que l'on fait au mouvement syndical en général sont dans une certaine mesure justifiés, et les syndicats chrétiens sont certes les derniers à les mériter, les organisations syndicales ont trop bien mérité de la classe ouvrière pour que celle-ci leur puisse devenir infidèle.

« Il y a trop d'ouvriers qui oublient ou qui ne savent plus quelle était la situation des ouvriers, il y a cinquante ans à peine. Durée excessive du travail, exploitation de la main-d'œuvre féminine et infantine, travail exécuté dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorable, voilà quelques traits caractéristiques du régime industriel d'alors. Si sous tous ces rapports la situation est plus favorable aujourd'hui, n'est-ce pas aux syndicats auxquels en revient le mérite principal ? N'est-ce pas eux qui, par leur œuvre de formation, par la défense des intérêts des ouvriers vis-à-vis des chefs d'Entreprises, par des démarches toujours renouvelées auprès des pouvoirs publics ont puissamment contribué à améliorer sensiblement les conditions de travail et de salaire et à faire développer, dans un sens toujours plus large, la législation de la protection ouvrière.

« Il est donc faux, de porter un jugement sur l'utilité de l'organisation syndicale uniquement d'après les résultats que cette organisation aura pu ou n'aura pas pu obtenir dans tel ou tel cas. Nous allons même jusqu'à dire, et c'est la vérité même, que la seule existence du syndicat constitue déjà une garantie pour les ouvriers, car il est de toute évidence que les chefs d'Entreprises ayant vis-à-vis d'eux un syndicat, même faible, useront toujours de plus de circonspection et de modération que s'ils n'avaient à faire qu'aux ouvriers isolés.

« On ne saurait trop insister sur le caractère déplaisant et les conséquences fâcheuses de l'attitude des non syndiqués. Tout ouvrier qui réfléchit doit reconnaître la nécessité de l'organisation syndicale.

« D'autre part, de par la force des choses,

## H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier

19, Rue de la Marne - NANTES  
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10% AUX MEMBRES DU SYNDICAT

## LIBRAIRIE-PAPETERIE

Impressions en tous Genres

## M. GOUTHIERRE

Place Saint-Clair - NANTES

Remise 5% aux Syndiqués - Polygraphie M. R. G. - Circulaires

les non-syndiqués bénéficient régulièrement des avantages obtenus par l'entremise du syndicat. Ils récoltent véritablement une moisson qu'ils n'ont pas semée et sont assez égoïstes pour profiter d'efforts qu'ils n'ont pas faits et de sacrifices auxquels ils n'ont eu aucune part. C'est là un point sur lequel nos camarades ne sauront assez appeler l'attention des ouvriers non syndiqués dont beaucoup sont, reconnaissons-le, de bonne foi. Il faut partout arriver à leur faire reconnaître que, par leur manque de solidarité, ils nuisent gravement aux intérêts de la classe ouvrière comme à leurs intérêts individuels.

« L'organisation syndicale, même faible, a une grande valeur, nous l'avons dit. Elle peut en tout cas exercer un contrôle efficace sur l'exécution de la législation de protection ouvrière dans les entreprises où elle compte des membres ; elle constitue en plus, et nul patron ne saurait le méconnaître, un noyau pouvant à chaque instant grouper la totalité des ouvriers de l'entreprise ; comme telle, elle est en quelque sorte une menace perpétuelle pour le patron.

« Cela dit, il faut reconnaître pourtant que l'influence pratique et les possibilités d'action du syndicat croissent avec le nombre de ses effectifs. C'est pourquoi il est nécessaire que tous les ouvriers, conscients de leur devoir, y adhèrent.

« Le syndicalisme n'a pas fait banqueroute. Il a pu être entraîné par certaines fractions et être rendu complice de certains abus, ce sont évidemment les syndicats révolutionnaires que nous visons en disant cela, le syndicat professionnel comme institution reste néanmoins et restera toujours un moyen essentiel de défense et de progrès pour les ouvriers.

« Que ceux-ci élèvent donc le regard, qu'ils ne considèrent pas tant le résultat de telle ou telle grève, qu'ils gardent plutôt présentes les leçons qui se dégagent de l'histoire économique des pays civilisés durant les derniers siècles. Alors, ils ne douteront jamais de l'utilité, voire de la nécessité du syndicat et, s'ils sont conséquents ou simplement honnêtes, ils tireront la conclusion pratique en devenant des syndicalistes actifs et dévoués. »

Et maintenant reconnaissons qu'à Nantes, si nos syndicats ouvriers chrétiens ne sont pas encore très nombreux, ils sont au moins en augmentation et comme il reste encore beaucoup à faire, nous demandons à tous les ouvriers de réfléchir et de s'unir dans les syndicats, comme le font, du reste, beaucoup de camarades employés catholiques qui, plus que jamais, comprennent la nécessité de se grouper, assurés qu'ils sont qu'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, mais beaucoup par le syndicat professionnel.

Gustave PRESSENSÉ.

## Assemblée Générale des Syndicats Indépendants d'Alsace et de Lorraine

Les 11 et 12 Octobre a eu lieu à Strasbourg, l'assemblée générale de la Fédération des Syndicats Indépendants d'Alsace et de Lorraine. Les Syndicats professionnels dont est composée la F. S. I. tinrent leur assemblée générale le 11 Octobre, le matin. L'assemblée générale de la Fédération fut ouverte vers 11 h. 1/2 par une allo-

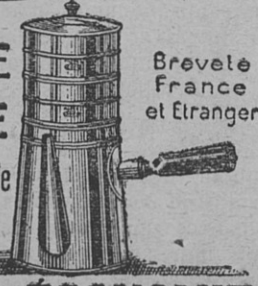
## POUR VOTRE CAFÉ

servez vous du

# Cof's

DOUBLE  
FILTRE

Interchangeable



Breveté  
France  
et Étranger

25% d'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE,  
ÉCRIRE À M. PINARD & FILS, 2<sup>me</sup>, RUE RICHER, NANTES

R. C. Nantes 410 B

cution de M. Bilger, député du Haut-Rhin, président de la Fédération. Le secrétaire Meck lut ensuite le compte-rendu moral énumérant les nombreux mouvements de salaires menés par la F. S. I. au cours des deux années écoulées et donnant un aperçu sur les progrès du syndicalisme chrétien en Alsace et surtout en Lorraine depuis 1922. La meilleure preuve en fut le brillant succès remporté par les Syndicats Indépendants le 4 Octobre lors des élections des représentants ouvriers à l'Institut d'assurance-invalidité et aux Offices supérieurs d'assurances sociales :

A l'Institut d'assurance-invalidité les syndicats indépendants ont obtenu 4 sièges contre 4 à la C. G. T. et 1 à la C. G. T. U. ; en 1919 les syndicats indépendants avaient 1 siège contre 10 aux cégétistes ;

Aux offices supérieurs d'assurances sociales les résultats donnent pour les trois départements : 49 sièges aux syndicats indépendants, 37 à la C. G. T. et 22 à la C. G. T. U.

Le rapport moral ainsi que le rapport financier présenté par M. Kiehl, caissier de la Fédération, furent acceptés unanimement.

Au cours des débats de l'après-midi, on examina une modification des statuts, visant une augmentation des cotisations d'environ 25 centimes par semaine avec le maintien des prestations actuelles. Les propositions du Comité furent exposées par M. Schott, vice-président de la F. S. I. et adoptées à une grande majorité.

Le soir eut lieu au « Munsterhof », une soirée de réception au cours de laquelle prirent la parole M. le député Brom, au nom de l'Association des Employés d'Alsace et de Lorraine, M. Schlaudecker, président du Syndicat Indépendant des Cheminots qui a formé un cartel avec la F. S. I. à partir du 1<sup>er</sup> Octobre et M. Klein, au nom de la Fédération des Fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine. Un accueil chaleureux fut fait au représentant de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, M. Tessier, qui exprima sa joie du développement satisfaisant du syndicalisme indépendant en Alsace et en Lorraine et sur les liens toujours plus étroits qui se sont formés entre la F. S. I. et la C. F. T. C.

Au cours de la séance du dimanche matin, M. Bilger fit un discours sur les principes fondamentaux du syndicalisme chrétien ; M. Meck sur la tactique des grèves et des mouvements de salaires, et M. Hartmann sur la conciliation et l'arbitrage des conflits du travail.

Plusieurs résolutions concernant la réforme des assurances sociales, l'institution des conseils de prud'hommes et la réforme des impôts locaux furent adoptées à l'unanimité.

L'assemblée désigna les membres devant composer le Comité de la Fédération ; M. Bilger fut réélu président.

Le Gérant : GUSTAVE PRESSENSÉ.

## Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSEURS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - Rideaux - Literie - Tapis

Manufacture au Mont-Goguet